DEUX

INSCRIPTIONS COUFIQUES DE KOUS[1]

(avec une planche)

PAR

GASTON WIET.

La grande mosquée de Kous est célèbre dans les milieux archéologiques. Elle est appelée *ʿAmrī*, ce qui veut dire que la tradition en fait un édifice très ancien, dont la fondation serait contemporaine du conquérant arabe de l'Égypte, ʿAmr ibn al-ʿĀṣ[2].

Les stucs du miḥrāb, d'une réelle beauté, appartiennent à l'époque fatimide, mais ce sanctuaire est surtout fameux par sa chaire, due à la munificence d'un ministre fatimide, Malik Ṣāliḥ Ṭalāʾiʿ, le dernier homme d'État de la dynastie[3].

La question de ce minbar remarquable a fait couler beaucoup d'encre, et c'est en vain que le Comité de Conservation des monuments de l'Art arabe, depuis l'année 1890, a essayé d'en obtenir le transfert au Caire[4]. On comprend aisément que toutes les richesses artistiques de l'Égypte ne soient pas centralisées dans la capitale, mais la publicité voulue doit s'exercer à faire connaître ce meuble précieux, et l'on pourrait créer un

---

[1] Communication présentée en séance du 4 novembre 1935.

[2] Cf. *Mém. de l'Institut français d'Archéologie*, LII, p. 2, n. 7.

[3] Voir l'inscription commémorative dans les *Mém. de la Mission française*, XIX, n° 523.

[4] Voir les *Bulletins du Comité*, VII, p. 15, 132; VIII, p. 14-15; XIV, p. 33, 51; XVII, p. 15, 22, 111; XXVI, p. 126; XXVII, p. 6; XXVIII, p. 12; XXXII, p. 694. — Et nous évitons de parler des risques de vol, lesquels ne sont pourtant pas illusoires (*Comité*, XXIII, p. 30-31; XXIV, p. 15; XXVI, p. 141).

service d'autobus qui relierait Louxor à Kous, car cette petite localité est aujourd'hui à peu près inaccessible. Nous ne dénombrons que trois chaires fatimides, qu'il est vraiment trop peu facile de voir, puisqu'elles se trouvent à Kous, au Sinaï et à Hébron.

*
* *

Nombreuses sont les inscriptions que renferme le monument : la plupart d'entre elles ont, du reste, été publiées [1].

Deux textes coufiques sont encore inédits, et c'est d'eux que je voudrais vous entretenir.

En novembre 1898, mon ami Rh. Guest signalait la présence d'une tablette à inscription coufique encastrée dans le plafond et formant entablement au-dessus d'un chapiteau. Il en demandait l'enlèvement [2], ce qui serait impossible, suivant la déclaration qui me fut faite encore récemment au Comité de Conservation des monuments de l'Art arabe [3]. Pourtant, en 1922, le même Comité avait fait imprimer la note suivante [4] : « L'architecte en chef estime qu'il serait intéressant au point de vue historique de connaître le texte de l'inscription en entier, étant donné que dans la partie lisible il est question d'un minbar et qu'elle contient les titres d'un émir fatimide. La Section technique accepte la proposition de l'architecte en chef de procéder aux démarches nécessaires en vue du transfert au Musée arabe du panneau en bois portant l'inscription mentionnée. »

Mon prédécesseur, Aly Bey Bahgat, avait déchiffré quelques mots de l'inscription et Van Berchem les avait publiés d'après sa copie [5]. C'est depuis cette époque qu'on a communément déclaré que l'inscription parlait d'un *minbar,* ce qui est faux et provient clairement d'une mauvaise interprétation, naturelle, j'en conviens, de la fin d'un mot coupé, *muslimīn,* mot qui possède, d'ailleurs, une dent supplémentaire.

Au cours d'une mission accomplie en 1911, en Haute-Égypte, pour le

(1) *Mém. de la Mission franç.*, XIX, n° 524 suiv.
(2) *Comité,* XVI, p. 28; XVII, p. 12.
(3) *Comité,* XXXV, p. 118.
(4) *Comité,* XXXIII, p. 180.
(5) *Mém. de la Mission franç.*, XIX, p. 726.

compte de l'Institut français d'Archéologie, je pus faire des photographies des parties visibles de la tablette. De temps à autre je m'évertuais au déchiffrement de quelques lettres nouvelles, mais l'état fragmentaire du texte me faisait désespérer d'aboutir à une solution heureuse.

La lumière vint tout dernièrement et d'une façon plus parfaite que je ne pouvais le supposer, puisque je vais vous proposer une lecture complète du panneau, à quelques mots près, y compris la partie cachée sous le chapiteau. Je veux croire que le texte réel sera conforme à mes hypothèses lorsqu'on aura mis le panneau à jour.

Ma chance ne devait pas s'arrêter là. En recherchant au Musée arabe les objets qui provenaient de la mosquée de Kous, je fus frappé par un splendide fragment de bois, dont l'inscription, publiée à plusieurs reprises, avait été attribuée par ses éditeurs [1] au ministre qui avait pourvu l'édifice d'une chaire, Malik Ṣāliḥ Ṭalā'i'. Il me fut facile d'avoir une photographie de cette pièce à la même échelle que celles des panneaux de la mosquée de Kous, et leur rapprochement me permit de reconnaître un style tout à fait identique. Le panneau du Musée et ceux de la mosquée s'arrêtent au milieu d'une ligne, ce qui retint mon attention. La pièce du Musée offre le commencement d'un texte et sa partie droite sur quatre lignes et demie. Or les tablettes de Kous procurent une fin, ce qu'attestent les deux derniers mots, et quatre lignes et demie de la partie gauche.

Les deux premières lignes du panneau du Musée donnent un texte coranique, ce qui permet de mesurer l'étendue des lacunes, et, comme nous connaissons les titres fatimides, je pus, à l'aide des hampes subsistantes, arriver à lire la demi-cinquième ligne. C'est alors que je constatai le raccord évident avec les panneaux de Kous. Je vous épargne dès lors le détail des recherches effectuées, car je ne vous ai fourni les renseignements précédents que pour vous inspirer confiance en ma méthode.

Voici maintenant le texte presque intégral et sa traduction [2] :

(1) Cf. David-Weill, *Bois à épigraphes,* p. 44 et pl. XVIII; Herz, *Catalogue du Musée,* 2e éd., p. 82, n° 12; Pauty, *Bois sculptés jusqu'à l'époque ayyoubide,* p. 70 et pl. XCII; Hawary, *Risāla,* p. 32; *Enciclopedia italiana,* III, p. 856; Massignon, *Études archéologiques, Bull. Institut franç.*, VI, p. 6.
(2) Cf. *Répert. chronol. d'épigr. arabe,* VII, n° 2728.

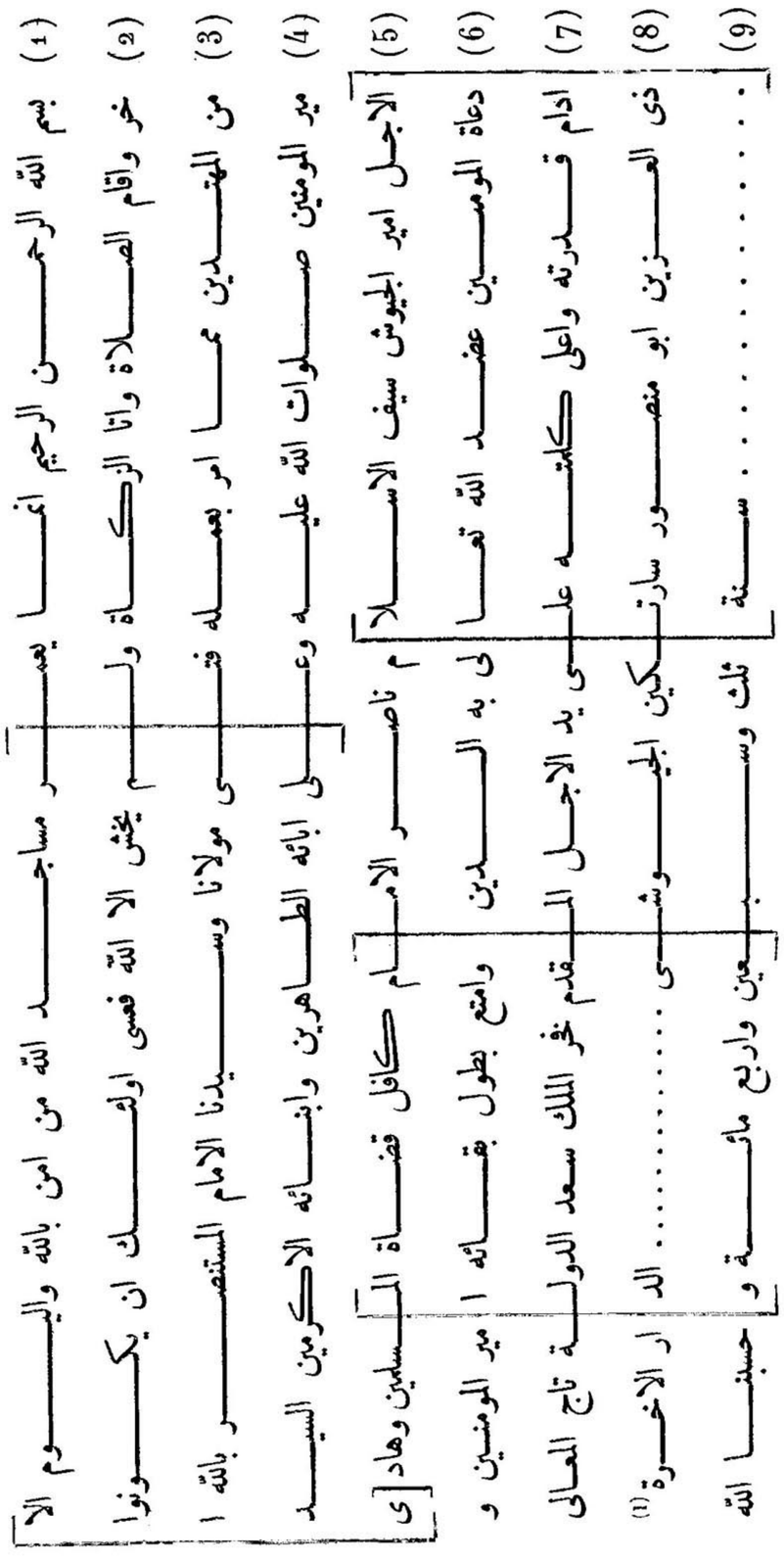

(1) Ces mots semblent écrits ainsi : ار الاحر له, ce qui ne procure aucun sens plausible. Je suppose qu'il y a deux dents de trop, comme on en trouve une à مسلمين à la ligne 5.

..... — *C*, IX, 18 — ..... Voici ce qu'a ordonné de faire le serviteur [de notre maître et seigneur, l'imām al-Mustanṣir billah, é]mir des croyants, — que les bénédictions de Dieu soient sur lui, sur [ses purs ancêtres et ses très honorables descendants! — le seigneur très illustre, l'émir des armées, l'épée de l'islā]m, le défenseur de l'im[ām, le garant des juges des mu]sulmans, le directeur [des missionnaires des croyants, — que Dieu affermisse] par lui la religion, [qu'Il fasse profiter de la longueur de sa durée l'é]mir des croyants, [qu'Il fasse durer son pouvoir et élève sa parole! — par] la main du très illustre [commandant, l'orgueil de la royauté, Sa'd al-dawl]a, la couronne des hautes qualités, [l'homme aux deux gloires, Abū Manṣūr Sārta]kīn al-Djuyūsh[ī .....] dans l'autre monde! [....., en l'année 4]73 (1080).....

Ce serait déjà, en soi, un grand bénéfice d'avoir pu reconstituer une inscription dans son intégrité. Je tiens, en outre, à vous montrer que ce document est précieux pour l'histoire de l'Égypte.

C'est tout d'abord un texte nouveau, le onzième au nom du puissant ministre arménien Badr Djamālī. C'est un jalon pour illustrer la campagne de pacification et de réorganisation de la Haute-Égypte. Le pays avait été plongé dans une désespérante misère à la suite de la longue famine des années qui précédèrent son arrivée au Caire, en 466 : on sait par ailleurs que cette crise économique avait été aggravée par les combats meurtriers des factions militaires [1].

Le voyage de Badr dans le Sud est confirmé par différentes inscriptions, en 470 à Assiout et à Esneh. On ignore la provenance d'un texte, daté de 476, aujourd'hui disparu et qui avait été transporté d'Égypte à Florence par Rosellini [2].

C'est cette dernière épigraphe qui nous a servi pour rétablir le nom et les titres de Sa'd al-dawla Sārtakīn, dont j'ai eu l'occasion d'étudier la carrière [3]. Il fut longtemps préfet de la partie méridionale de la Haute-Égypte, puis devint gouverneur de Beyrouth; il trouva la mort en 494, sous les murs d'Ascalon, au cours d'une bataille contre les Croisés.

(1) *Mém. Inst. franç.*, LII, p. 133, 140.
(2) *Mém. Inst. franç.*, LII, p. 141, n° 583.
(3) *Mém. Inst. franç.*, LII, p. 142-143.

*
* *

Un siècle plus tard, une dalle de marbre venait commémorer une nouvelle restauration. Elle se trouve actuellement encastrée dans le mur extérieur, au-dessus de la porte d'entrée [1]. L'inscription se compose de onze lignes en coufique fleuri, dont les caractères sont gravés en creux.

(1) [بسم الله الرحمن الر]حيم وصلى الله على سيدنا محمد واله وصحبه وازواجه

— *C*, II, 256 et IX, 18 — الطا]هرين وسلم تسليما ..... deux mots] (2-7)

(8) [جدد] هذا الجامع المبارك وأزيد فيه فى (9) [شهر] صفر من شهور سنة خمس

وسبعين وخمس (10) [مائة رح]م الله من أنفق فيه وأمر بعمارته ورحم (11) [من

..... (12) ودعا له بحسن التوفيق فى الدنيا والاخرة صلى الله [un mot .....

..... Cette Mosquée bénie [a été refaite] et augmentée dans [le mois] de ṣafar, des mois de l'année 575 (juillet 1179). Que Dieu ait pitié de celui qui en a supporté la dépense, qui a ordonné sa construction, qu'Il ait pitié de quiconque..... invoquera en sa faveur une bonne réussite en ce monde et dans l'autre!.....

Deux lignes de texte historique pour une inscription de onze lignes, dans lesquelles la partie coranique et les eulogies tiennent la plus grande place, une phrase décevante procurant une date et la mention de l'agrandissement de l'édifice, tels sont les maigres détails que nous recueillons.

Mais la banalité même de l'énoncé peut éveiller notre curiosité. En effet, il est infiniment rare que les épigraphes arabes soient anonymes et ce fait exceptionnel doit être motivé.

Le régime fatimide cesse en 567, huit années avant notre inscription. La substitution du pouvoir politique des Ayyoubides à la domination alide se passa d'une manière relativement calme au début, après que Saladin, du vivant même du dernier calife, ʿĀḍid, ait fait massacrer les miliciens nègres, dévoués à la dynastie. Les survivants se reformèrent en

[1] Voir *Comité*, VII, p. 132; VIII, p. 8; Creswell, *Chronology, Bull. Inst. franç.*, XVI, p. 65.

Haute-Égypte, et, pour les mater, une sérieuse expédition fut nécessaire : une inscription copte d'Assouan signale le passage de l'armée égyptienne, commandée par Tūrān-Shāh, le frère de Saladin [1].

En 568, la mosquée de Kous était restaurée, comme en fait foi un texte sculpté sur une plaque de marbre [2] : l'initiative en fut due à un officier de Saladin, un certain Mubārak, descendant d'un seigneur de Shaizar, dans la Syrie du Nord. Ce fait indique sans doute le rétablissement du sunnisme, mais l'inscription débute toutefois par une formule shiite. L'intéressé affichait son attachement à Saladin par un adjectif relatif, *Nāṣirī*, se rapportant à Malik Nāṣir, surnom de Saladin. L'essentiel était accompli au point de vue politique et peu importait qu'on sacrifiât à l'opinion reçue dans la région en demandant une prière pour la famille de Mahomet, « bonne et pure ».

Or l'inscription anonyme de 575 commence ainsi : « Que Dieu accorde Sa bénédiction à notre seigneur Mahomet, à sa famille, à ses compagnons, à ses épouses », puis, après une courte lacune, nous rencontrons la fin du qualificatif « purs », épithète obligatoire dans les formulaires fatimides.

Que la région soit restée le dernier bastion du shiisme en Égypte, c'est indiscutable : nous ne voulons pas nous étendre et il nous suffit de rappeler les répressions des années 569 et 572, que les historiens mentionnent, et dont le centre semble avoir été la ville de Keft, à quelques kilomètres de Kous [3].

Il nous faut donc supposer que les habitants de Kous étaient alors, en majorité, de conviction shiite. Un riche bourgeois de la cité fit les frais d'une nouvelle restauration, rendue nécessaire par les désordres des années 569 et 572, ou, peut-être, pour effacer le maléfice des réparations sunnites des 568. Mais il n'eut garde de livrer son nom à la vindicte des agents de l'État sunnite : telle serait, selon nous, la raison de l'anonymat voulu de cette inscription.

G. Wiet.
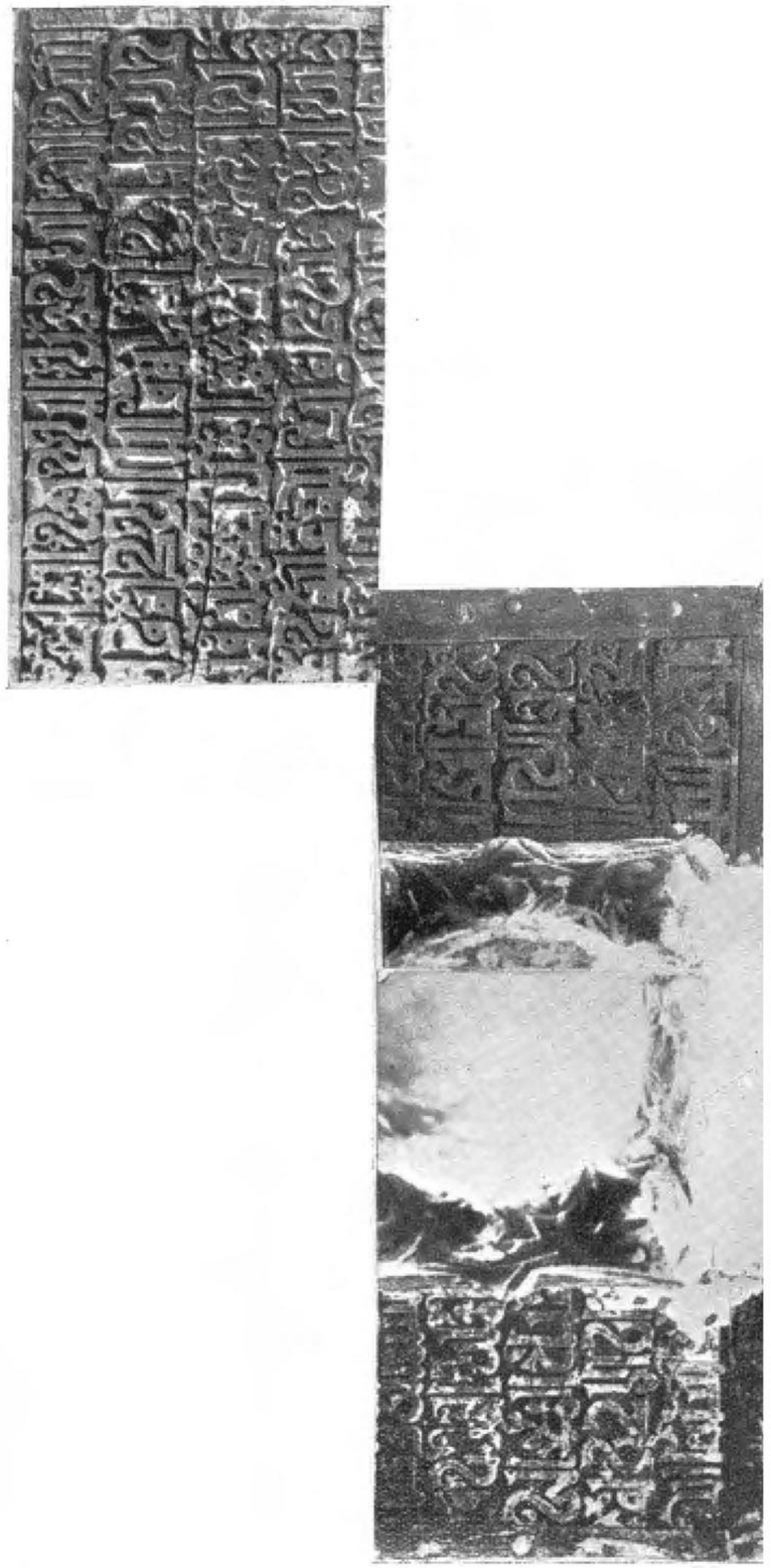
[1] Cf. *Encyclopédie de l'Islam*, II, p. 1059.
[2] *Mém. Mission franç.*, XIX, n° 524.
[3] Cf. Makrizi, éd. Wiet, IV, p. 111.